

Part des salaires : et pourtant elle baisse !

Michel Husson, 16 avril 2008

Dans un texte intitulé « Quelle tendance pour les salaires dans la valeur ajoutée ? », Denis Clerc revient sur la note « La baisse tendancielle de la part salariale » que j'avais rédigée pour Attac (Husson 2007). Il conteste l'existence d'une telle tendance mais ne discute à peu près exclusivement que du cas français, alors que cette tendance concerne l'ensemble des pays avancés et de nombreux pays émergents ou en développement. Dans une version remaniée de ce texte destinée à *Inprecor* (Husson 2008a) - et qui constitue le premier chapitre de mon livre *Un pur capitalisme* (Husson 2008b) - je cite plusieurs études récentes qui partagent ce constat.

Une tendance universelle

Ainsi, un document récent de la Banque des Règlements Internationaux (Ellis, Smith 2007) établit que « la part des profits a eu tendance à augmenter depuis le milieu des années 1980 dans la plupart des économies développées pour lesquels des données comparables sont disponibles » [*Profit shares have trended upwards since about the mid 1980s in most developed economies for which comparable data are available*]. Son analyse confirme que la hausse tendancielle de la part du profit [*The global upward trend in the profit share*] est un phénomène d'ordre structurel qui ne peut être réduit à des fluctuations conjoncturelles.

Le chapitre 5 du *World Economic Outlook* du FMI d'avril 2007 est intitulé « La mondialisation du travail » et s'intéresse au phénomène ainsi décrit : « La part des salaires dans les pays développés a baissé en moyenne d'environ 7 points depuis le début des années 1980, ce recul étant plus marqué dans les pays européens » [*The labor share in advanced countries has declined by about 7 percentage points, on average, since the early 1980s, with the drop being largest in European countries*] (voir graphique 1).

La Commission européenne dresse un constat similaire dans le chapitre 5 (« The labour income share in the European Union ») de son rapport annuel sur l'emploi en Europe (Commission européenne 2007) : « Après avoir culminé à la fin des années 1970 et au début des années 1980, la part des revenus du travail a commencé à baisser dans la plupart des Etats membres de l'Union européenne et se situe actuellement à des niveaux historiquement bas » [*After having peaked in the late 1970s and early 1980s, the labour income share started to decline in most European Union Member States and now stands at low levels by historical standards*].

Concernant les pays en développement pour lesquels il n'existe pas d'étude d'ensemble, je me borne ci-dessus à rapporter les résultats portant sur trois pays représentatifs. Entre 1982 et 2005, la part salariale a reculé de 12 points en Chine et en Thaïlande, et de 17 points au Mexique (Husson 2008b).

On ne peut soupçonner le FMI et la Commission européenne de vouloir à tout prix exhiber cette baisse tendancielle « annoncée depuis un siècle et demi, sans qu'on parvienne vraiment à la voir se concrétiser » (Denis Clerc). Les comparaisons portent sur l'ensemble de l'économie et utilisent le seul indicateur qui permet de les rendre possibles, et que la Commission européenne appelle « part salariale ajustée ». Cet indicateur compare deux grandeurs relativement simples à définir et à mesurer de manière comparable :

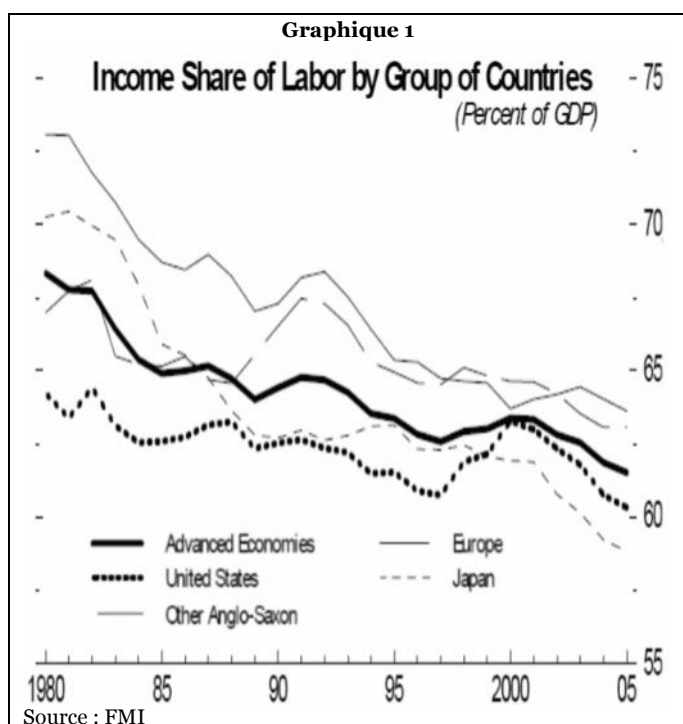
- le Pib par personne employée qui représente la productivité générale d'une économie ;
- le salaire moyen, autrement dit la partie des gains de productivité qui reviennent aux salariés.

Le cas de la France

Dans le cas français, on peut raisonner sur la part des salaires dans la valeur ajoutée des sociétés non financières (pour reprendre la définition exacte de la comptabilité nationale). Elle a suivi un profil particulier : à peu près stable jusqu'à la récession de 1974-75, elle augmente rapidement jusqu'en 1982. La politique dite de rigueur mise en place cette année conduit à une baisse rapide qui amène la part salariale à un niveau historiquement faible où elle se maintient depuis presque deux décennies.

Cette périodisation peut s'interpréter à partir du mode de formation des salaires en fonction de la productivité du travail. Durant la période « fordiste », le salaire réel et la productivité du travail augmentent à peu près au même rythme, élevé (environ 5 % par an). La période intermédiaire 1974-1982 se caractérise par un ralentissement très marqué de la productivité du travail, alors que le salaire réel continue à progresser selon une trajectoire faiblement infléchie. Cette croissance du salaire réel plus rapide que celle de la productivité conduit à une augmentation de la part salariale.

La baisse salariale à partir de 1982 est obtenue par un blocage de la progression du salaire réel, tandis que la productivité du travail continue à augmenter, même si c'est à un rythme désormais inférieur. Cette période peut s'interpréter comme le passage d'une norme salariale « fordiste » (indexation du salaire réel sur la productivité) à une norme salariale néo-libérale où le salaire réel est désormais déconnecté des gains de productivité. Mais comme ceux-ci ont considérablement ralenti, la part salariale reste à peu près constante.



Ce diagnostic ne fait pas discussion, et le débat porte sur une autre question : la part salariale est-elle aujourd'hui significativement inférieure à ce qu'elle était dans les années 1960 ? La position de Denis Clerc consiste à dire que la part salariale, correctement mesurée, a retrouvé son niveau historique moyen. La « bosse » de 1974-1982 n'aurait été qu'un phénomène transitoire et non un changement de période. Pour établir ce résultat, il procède par corrections successives qui prennent en compte les amortissements, les impôts et les cotisations sociales.

Les correctifs de Denis Clerc

les amortissements

Denis Clerc a raison de dire qu'il faudrait raisonner en valeur ajoutée nette, autrement dit défalquer l'amortissement du capital. Un marxiste ne saurait qu'obtempérer à ce rappel à l'ordre : le capital constant ne fait que transmettre sa valeur et ne doit donc pas être compté dans la valeur nouvelle créée. Cette position conceptuellement orthodoxe se heurte cependant à des difficultés pratiques dans le calcul de l'amortissement du capital.

La comptabilité d'entreprise est parfaitement inutilisable, comme le souligne Denis Clerc. Mais la « consommation de capital fixe » de la comptabilité nationale ne vaut guère mieux. Comment, en effet, distinguer dans l'investissement des entreprises (la formation brute de capital fixe) la partie qui correspond à l'amortissement et celle qui représente un investissement nouveau, la formation nette de capital fixe ? Cette imputation ne serait possible que si le stock de capital se composait d'équipements identiques ; c'est un cas de figure qui ne correspond évidemment pas à la dynamique concrète de l'accumulation du capital. Bref, des conventions sont nécessaires mais elles sont peu fiables et conduisent à des évolutions difficiles à interpréter.

Les données de l'Insee montrent ainsi que le taux d'amortissement (hors activité immobilières) augmente régulièrement depuis une quinzaine d'années, passant de 8,5 % en 1989 à 10,3 % en 2006. Cela peut s'expliquer en théorie par la structure par âge du capital fixe et/ou par un raccourcissement de la durée de vie économique des équipements mais ces deux grandeurs ne sont pas repérables empiriquement. C'est pourquoi, à de rares exceptions près, les calculs « en net » sont rarement utilisés. De toute manière, cette correction ne change pas qualitativement le diagnostic, comme le montrent le graphique 2 et le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1

Part salariale dans la valeur ajoutée

	moyenne 1959-1972 (1)	1982 (2)	moyenne 1989-2006 (3)	différence année 60 (3) - (1)	différence 1982 (3) - (2)
brute	69,5	74,2	65,2	- 4,3	- 9,0
nette	79,5	87,2	76,2	- 3,3	- 11,0

Source : Insee

les impôts

il faudrait selon Denis Clerc raisonner sur la valeur ajoutée mesurée « au coût des facteurs », autrement dit exclure les impôts nets de subventions de sa définition. Cette solution n'est pas acceptable car, à ce compte-là, il faudrait aussi exclure les impôts payés par les salariés. Or, on s'intéresse ici au partage primaire de la valeur ajoutée, entre salaires et profits, avant de se poser la question de la répartition, notamment fiscale, de ces deux grandeurs fondamentales ;

les cotisations sociales

l'argument est ici de dire que la fiscalisation des cotisations fausse les comparaisons. Si on remplace toutes les cotisations (qui sont incluses dans la définition du salaire) par des impôts, la part salariale va baisser sans que les revenus du travail aient forcément baissé. C'est aussi un argument qui peut s'appliquer aux comparaisons internationales appliquées à des régimes de protection sociale différents. Mais on entre là dans des complications sans fin, qui portent à nouveau sur la ventilation des impôts et qui supposeraient de ventiler l'ensemble des impôts selon les différentes catégories de revenu.

Dans le cas français, même en supposant que tous les impôts nets de subvention sont consacrés au financement d'un salaire indirect fiscalisé, la courbe conserve la même allure et on observe le même différentiel de cinq points entre les années 60 et la dernière décennie.

Ce que mesure la part salariale

Toute mesure statistique repose sur une définition du concept que l'on cherche à quantifier. La part salariale porte sur le partage primaire des revenus et mesure la part que les employeurs doivent verser aux salariés, soit directement, soit indirectement à travers les cotisations sociales. Il ne s'agit pas ici d'évaluer le revenu salarial ni le profit disponible pour les entreprises, qui vont dépendre de la redistribution à travers les impôts, sans parler des revenus financiers. Les corrections proposées par Denis Clerc ne conduisent pas à une meilleure mesure du partage primaire de la richesse mais nous en éloignent. Elles reposent sur des données fragiles (l'amortissement) et sur un traitement arbitraire des impôts et des cotisations.

Conclusion : ce que mesure la part salariale, c'est ce que doit verser une entreprise au titre des salaires, et elle est correctement mesurée par le ratio que calcule régulièrement l'Insee. Cette part salariale est aujourd'hui à un niveau inférieur de près de cinq points par rapport aux années 60, et de neuf points par rapport à son pic de 1982. Ce différentiel permet de prendre la mesure de la financiarisation de l'économie. La baisse de la part salariale n'a pas en effet conduit à un surcroît d'investissement : sa principale contrepartie a été l'augmentation des dividendes (voir tableau 2). On dispose ainsi d'une évaluation de la principale marge de manoeuvre pour des politiques alternatives.

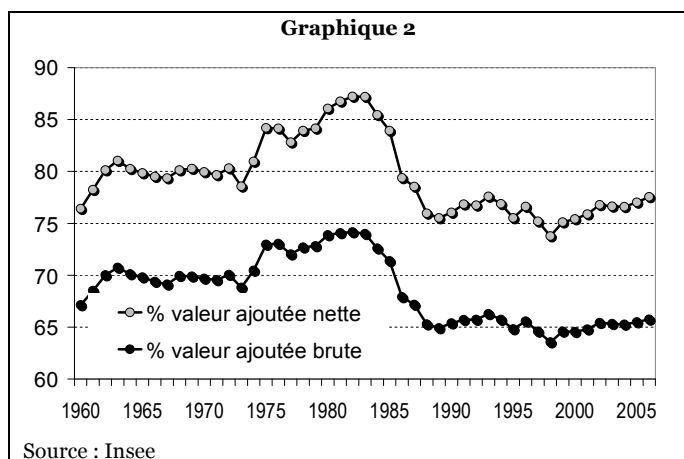


Tableau 2

Ventilation de la valeur ajoutée des sociétés non financières

	différence 2006-1982	différence 2006-1968
Salaires	-8.4	-4.2
Autres charges (impôts et intérêts)	2.6	1.6
FBCF+Stocks	0.5	-2.0
Profits distribués	5.3	4.6

Source : Insee

Les perplexités de Greenspan

Au niveau international, la mesure la plus fiable est celle qu'utilisent les institutions internationales et qui conduisent au constat rappelé en introduction. Il n'est pas sans intérêt de rapporter ici ce que disait Alan Greenspan, l'ancien président de la Fed, dans une interview au *Financial Times* (Guha 2007).

Lui aussi part de cette « caractéristique très étrange » [*one very odd feature*] du capitalisme contemporain : « la part des salaires dans le revenu national aux Etats-Unis et dans d'autres pays développés atteint un niveau exceptionnellement bas selon les normes historiques » [*the share of worker compensation in national income in the US and some other developed countries is unusually low by historical standards*]. Or, à long terme, « le salaire réel tend à évoluer parallèlement à la productivité réelle » [*real compensation tends to parallel real productivity*]. C'est ce qu'on a pu observer « durant des générations, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui » [*we have seen that for generations, but not now*].

Le salaire réel s'est mis à « diverger » pour des raisons qui ne sont pas claires aux yeux de Greenspan [*It has veered off course for reasons I am not clear about*], qui « s'attendait et s'attend toujours » [*I did and still do*] à une normalisation de la répartition entre salaires et profits tout en redoutant « une perte de soutien politique aux marchés libre si le salaire du travailleur américain moyen ne se mettait pas dans de brefs délais à augmenter plus vite » [*if wages for the average US worker do not start to rise more quickly political support for free markets may be undermined*].

Ce serait une caractéristique très étrange [*one very odd feature*] du mouvement altermondialiste s'il consacrait son activité à « corriger » statistiquement un constat aussi lucide.

Références

Commission européenne (2007), *Employment in Europe 2007* ; Chapter 5: [The labour income share in the European Union](#).

Clerc D. (2007), « [Quelle tendance pour les salaires dans la valeur ajoutée?](#) », Denis Clerc, *UFAL Flash* n°44, 20 mars 2008.

Ellis L., Smith K. (2007), « [The global upward trend in the profit share](#) », BIS Working Papers n°231.

FMI (2007), [Spillovers and Cycles in the Global Economy](#), World Economic Outlook, April; [données statistiques](#).

Guha K. (2007), « [A global outlook](#) » [interview Greenspan], *Financial Times*, September 16.

Husson M. (2007), « [La baisse tendancielle de la part salariale](#) », 23 septembre 2007.

Husson M. (2008a), « [La hausse tendancielle du taux d'exploitation](#) », *Inprecor* n°534-535, janvier-février.

Husson M. (2008b), [Un pur capitalisme](#), Editions Page Deux.

Insee (2007), [Comptes de la Nation](#).